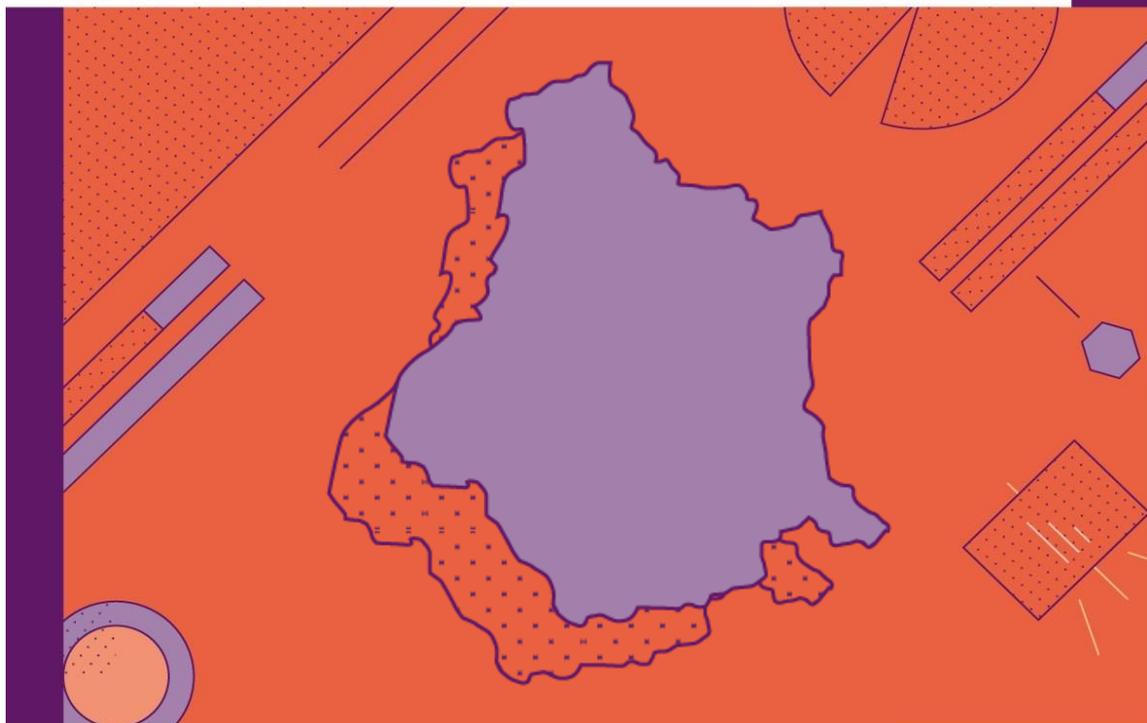


OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI  
ET DU HANDICAP



# EMPLOI ET CHÔMAGE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Année  
2024

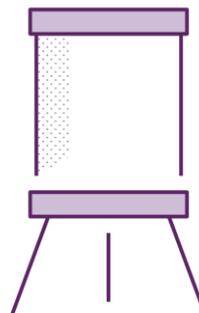
Région Centre Val de Loire



ouvrir l'emploi  
aux personnes handicapées

# Sommaire et synthèse

- Le handicap et la santé - page 3**
- La demande d'emploi - page 4**
- Les reprises d'emploi - page 6**
- Les maintiens dans l'emploi - page 7**
- La création d'activité - page 8**
- Les contrats aidés - page 8**
- Les entrées en formation - page 9**
- L'alternance - page 10**
- La reconnaissance de lourdeur du handicap - page 11**
- L'emploi accompagné- page 12**
- La satisfaction des bénéficiaires des aides de l'Agefiph- page 13**
- Les données locales - page 14**



**Avec plus de 18 500 personnes inscrites au chômage à fin décembre 2024 dans la région, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap poursuit sa progression en continu depuis mi 2023**

A fin décembre 2024, le nombre de DEBOE a augmenté pour atteindre 18 517 personnes, soit une progression de 16,4% en un an alors que pour l'ensemble des publics, la hausse est limitée à +0,3%. L'augmentation du nombre de DEBOE, qui ne s'est pas traduite par une hausse du taux de chômage stable à 12% au niveau national, s'explique par :

- une conjoncture économique marquée par une croissance faible et une hausse des licenciements,
- une augmentation du nombre de personnes reconnues handicapées : avec près de 3,3 millions de personnes ayant une reconnaissance administrative de handicap en France, la population des personnes en situation de handicap a progressé de 8 % en 2024. Cela s'est traduit par une hausse du nombre de personnes en emploi (+12 % en un an, pour atteindre désormais plus de 1,3 million) et une hausse du nombre de demandeurs d'emploi.

**En région, une augmentation des recrutements et des maintiens dans l'emploi**

Les embauches de personnes handicapées, qui représentent 5,2% de l'ensemble des embauches au niveau régional, sont en augmentation: près de 7 600 demandeurs d'emploi handicapés ont accédé à un emploi en 2024 (+7% en un an).

Le nombre de maintiens dans l'emploi grâce aux interventions de l'Agefiph, du FIPHFP et de Cap emploi continue quant à lui de progresser (+11% en un an) avec plus de 1 400 personnes handicapées maintenues dans l'emploi en 2024 dont une forte majorité de femmes (62%).

**Les personnes handicapées continuent d'accéder à l'apprentissage et aux dispositifs d'accompagnement dans la région**

En 2024, 198 personnes handicapées sont entrées en contrat d'apprentissage avec une aide financière de l'Agefiph, soit une diminution de 22% en un an.

En outre, le dispositif d'emploi accompagné, qui permet aux personnes handicapées d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail, continue de monter en régime : 391 personnes handicapées sont accompagnées à fin décembre 2024, soit une croissance de 17% en un an.

## L'enquête Vie quotidienne et Santé

Conçue par la Direction de la recherche, de l'évaluation, des études et des statistiques (DREES) et réalisée par l'Insee, l'enquête Vie quotidienne et santé, qui a bénéficié du soutien de l'Agefiph, a pour objectif d'établir des statistiques générales sur les conditions de vie des personnes vivant à domicile, leurs difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne et les aides qu'elles reçoivent. Cette enquête a été réalisée auprès de 334 000 personnes vivant en France en domicile ordinaire, entre février 2021 et avril 2022.

### Enquête Vie quotidienne et santé : données sur les 15-64 ans

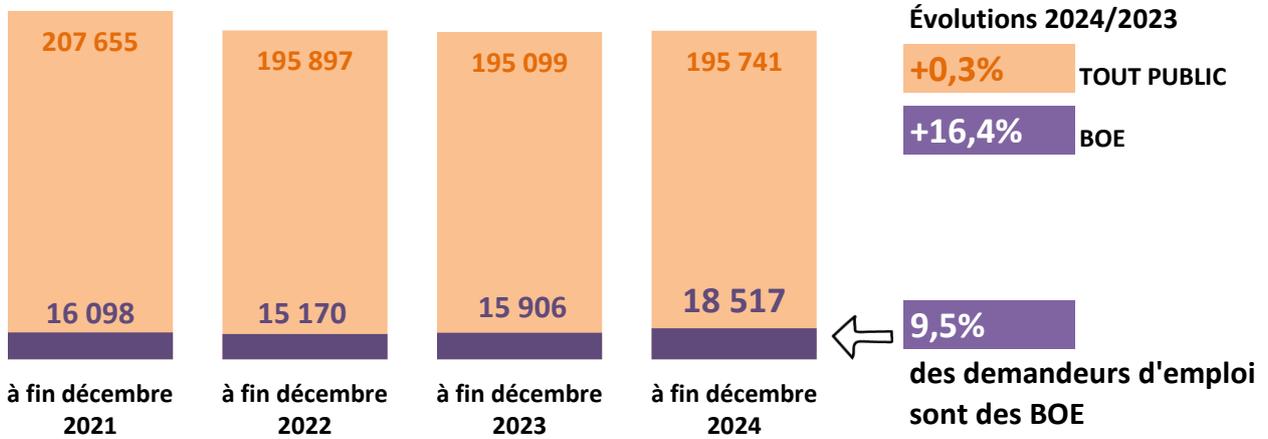
	Centre-Val-de-Loire	%	France	%
<b>Questions européennes</b>				
<b>État général de santé</b>				
Très bon	687 000	44%	19 768 200	48%
Bon	594 900	38%	14 339 600	35%
Assez bon	211 700	13%	5 348 500	13%
Mauvais ou très mauvais	80 500	5%	1 981 400	5%
<b>Maladie chronique ou problème de santé durable</b>				
Non	1 192 000	76%	31 823 500	77%
Oui	382 100	24%	9 613 800	23%
<b>Limitation depuis 6 mois dans les activités du quotidien</b>				
Oui, forte	73 700	5%	1 744 700	4%
Oui, modérée	162 900	10%	4 217 700	10%
Non	1 337 400	85%	35 475 100	86%
<b>Limitations</b>				
<b>Difficultés pour voir</b>				
Beaucoup ou ne voit pas du tout	32 400	2%	903 800	2%
Un peu	258 500	16%	6 452 400	16%
Aucune	1 282 900	82%	34 081 500	82%
<b>Difficultés pour entendre</b>				
Beaucoup ou n'entend pas du tout	21 800	1%	447 200	1%
Un peu	100 700	6%	2 445 600	6%
Aucune	1 451 500	92%	38 544 500	93%
<b>Difficultés psychologiques perturbant la vie quotidienne</b>				
Beaucoup	25 500	2%	751 500	2%
Un peu	94 800	6%	2 643 900	6%
Aucune	1 453 600	92%	38 042 000	92%
<b>Reconnaissance</b>				
<b>La personne considère avoir un handicap</b>				
Non	1 413 600	90%	37 552 500	91%
Oui	160 400	10%	3 885 100	9%
<b>La personne a une reconnaissance officielle d'un handicap ou d'une perte d'autonomie</b>				
Non	1 446 600	92%	38 205 500	92%
Oui	127 600	8%	3 232 100	8%

Lecture > 19 768 200 personnes âgées de 15 à 64 ans déclarent avoir un très bon état de santé.

Champ > Personnes de 15 à 64 ans ou plus résidant en logement ordinaire en France.

Source > Enquête Vie Quotidienne et Santé 2021, DREES.

## ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION (cat. A,B,C)



### Point de vigilance

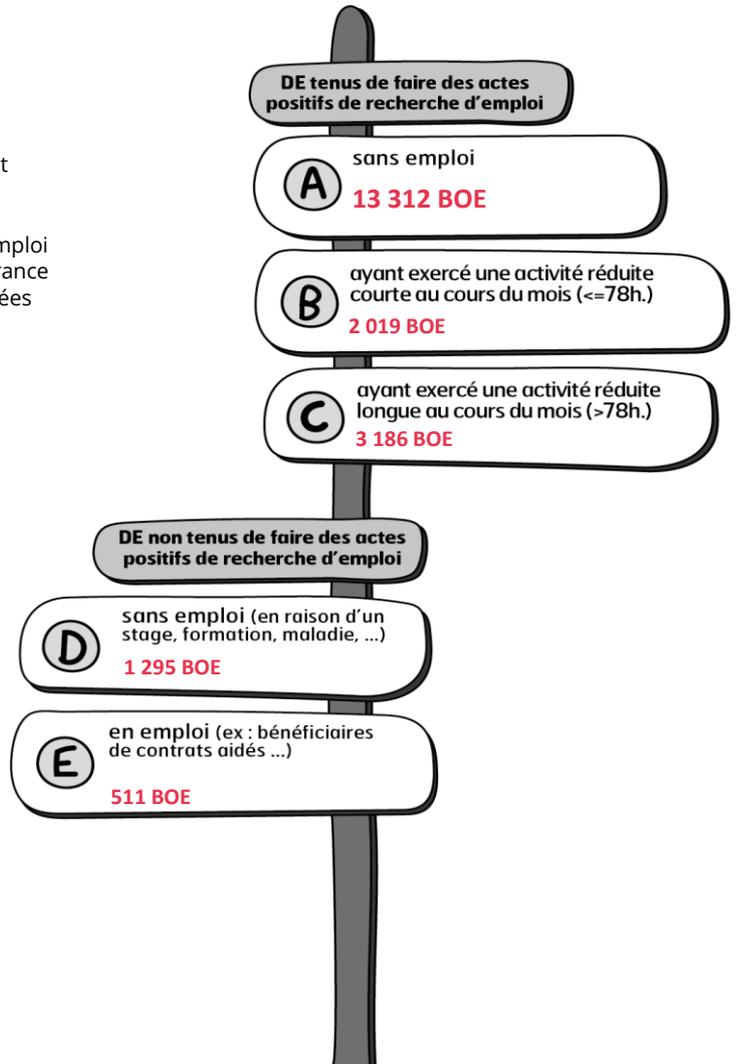
Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance ainsi que les personnes en instance de

### Les catégories de demandeurs d'emploi

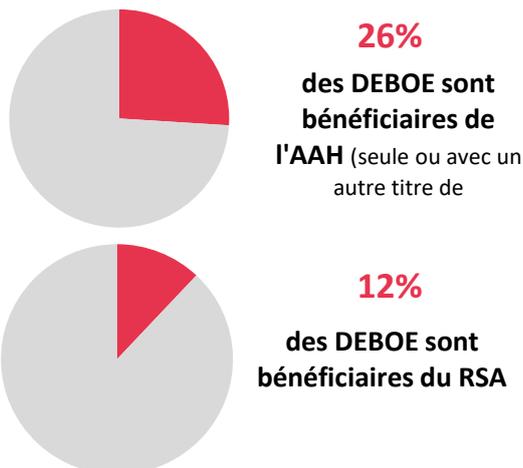
Les demandeurs d'emploi (DE) inscrits à France Travail sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et France Travail présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail en fonction de catégories.

DE : demandeurs d'emploi  
BOE : bénéficiaires de l'obligation d'emploi

### EFFECTIFS PAR CATÉGORIE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION



### LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX DANS LA RÉGION



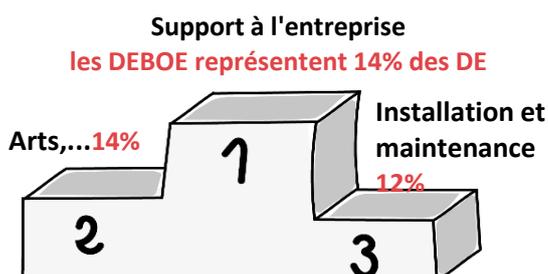
## CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI (DE) DANS LA RÉGION

BOE		Tout public
52%	 FEMMES	51%
52%	50 ANS ET + 	27%
22%	NIVEAU < CAP	17%
37%	 BAC ET +	51%
41%	FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION (MANOEUVRE, OS, EMPLOYÉ NON QUALIFIÉ)	33%
55%	DE DEPUIS AU MOINS UN AN	45%
20%	DE DEPUIS AU MOINS TROIS ANS	17%
790 jours	ANCIENNETÉ MOYENNE D'INSCRIPTION AU CHÔMAGE	645 jours

## LES DOMAINES PROFESSIONNELS LES PLUS RECHERCHÉS DANS LA RÉGION

	<b>SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ</b> 21% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine
	<b>SUPPORT À L'ENTREPRISE</b> 20% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine
	<b>COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION</b> 11% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

## LES DOMAINES PROFESSIONNELS PARMIS LESQUELS LES DEBOE SONT SUR-REPRÉSENTÉS PAR RAPPORT À LA MOYENNE RÉGIONALE

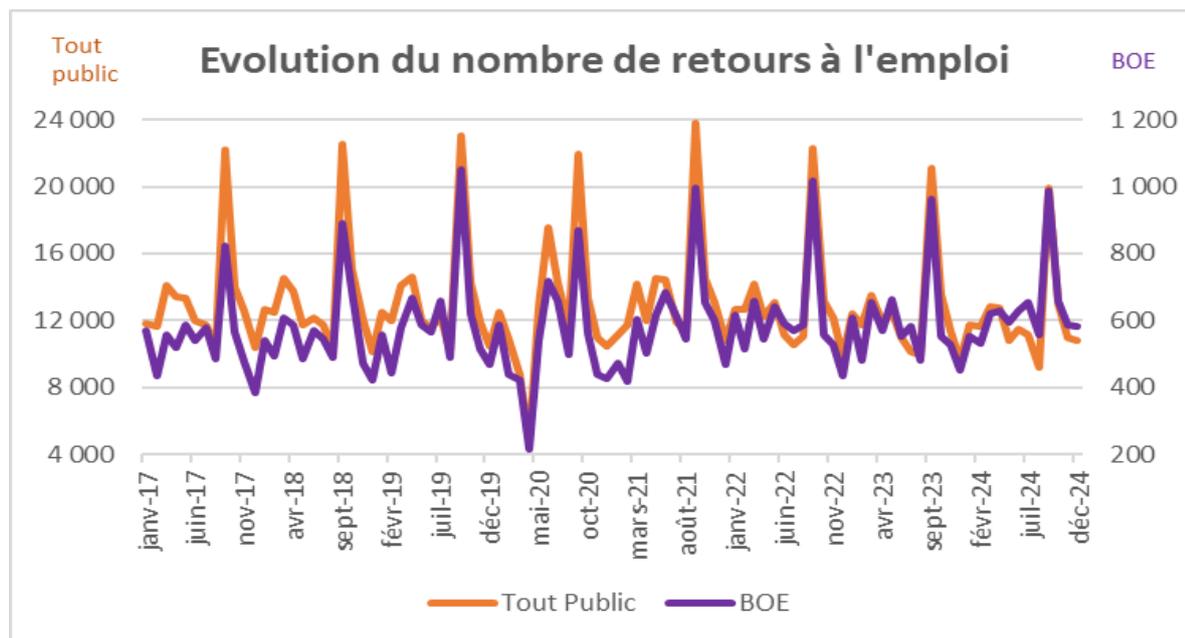


**NB : Tous domaines confondus, les DEBOE représentent 9% de l'ensemble des DE dans la région**

## Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches.

L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...



Année 2024 Evolutions 2024/2023

Tout public	146 270	-2%
BOE	7 584	7%
% BOE	5,2%	

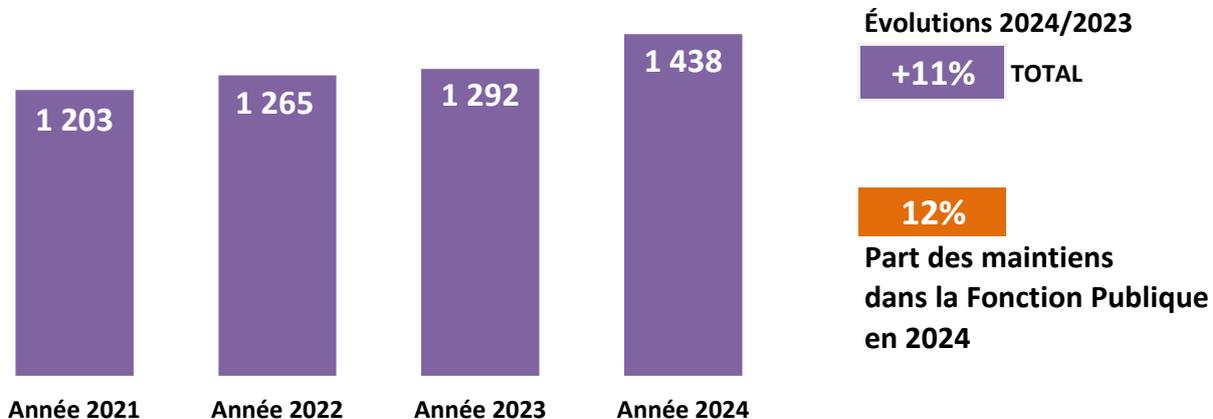
**Lecture :** en 2024, 146 270 demandeurs d'emploi ont accédé à un emploi d'un mois ou plus dont 7 584 BOE, soit 5,2% du total

## Les reprises d'emploi de demandeurs d'emploi

La mesure de l'accès ou du retour à l'emploi des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de France Travail est construite à partir des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) transmises par les employeurs à l'ACOSS et la CCMSA, et des données de France Travail (notamment pour les emplois non-salariés).

Le nombre de reprises d'emploi correspond au nombre de demandeurs d'emploi en catégories A ou B ayant eu une DPAE d'un mois ou plus, sortant des listes en déclarant une reprise d'emploi, ou basculant sous certaines conditions en catégories C ou E.

## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION



## CARACTÉRISTIQUES DES MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION

	REGION	France
FEMMES	62%	62%
50 ANS ET PLUS	47%	48%
BAC ET +	63%	66%
CADRES	9%	10%
HANDICAP MOTEUR	56%	58%
MALADIES INVALIDANTES	24%	19%
HANDICAP AUDITIF	7%	10%
ANCIENNETE DANS L'ENTREPRISE > 10 ANS	43%	47%
20 SALARIES ET +	71%	71%

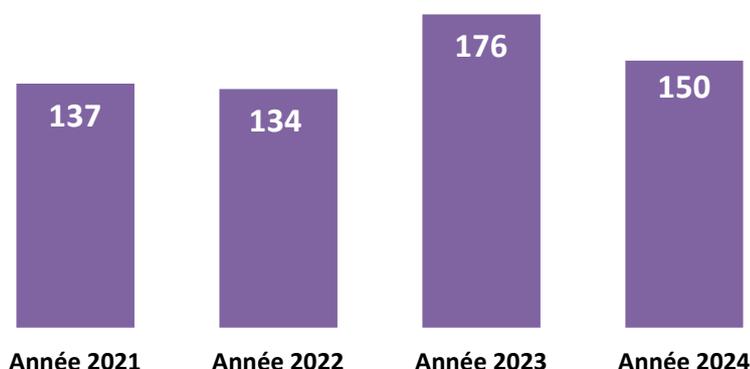


### Les Cap emploi

Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi (axe 1) et du maintien dans l'emploi (axe 2) des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi.

Les données présentées sont extraites des rapports d'activité (axe 2) à fin décembre 2024.

## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION



### Évolutions 2024/2023

-15%

### La création d'activité aidée par l'Agefiph

**Objectif :** l'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité. Le créateur peut également bénéficier de prestations d'accompagnement et de suivi post-crédation.



### CARACTÉRISTIQUES DES CRÉATEURS D'ACTIVITÉ AIDÉS FINANCIÈREMENT PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION EN 2024

52%

FEMMES

37%

50 ANS ET +

64%

BAC ET +

# Les contrats aidés

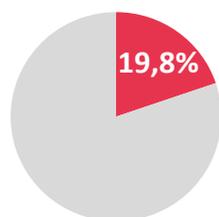
## LES CONTRATS AIDÉS

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats unique d'insertion - contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail.

À compter de janvier 2018, le recours aux CUI-CIE (contrats aidés pour le secteur marchand) est limité aux Drom ou aux conseils départementaux qui les financent entièrement.

Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.

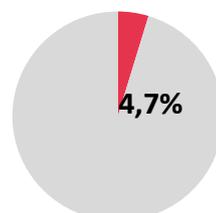
## PART DES BOE DANS LES PEC EN RÉGION



= 242 PEC pour les BOE

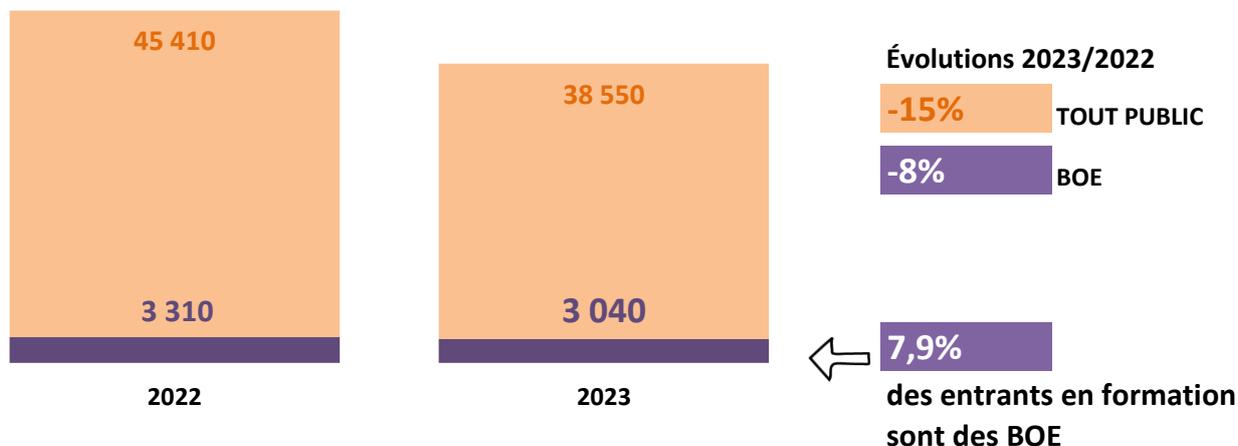
(en 2023, la part était de 20,6%)

## PART DES BOE DANS LES CIE EN RÉGION



= 13 CIE pour les BOE

## ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION



### CARACTÉRISTIQUES DES DEBOE ENTRÉS EN FORMATION EN 2023

	REGION	France
FEMMES	53%	53%
50 ANS ET PLUS	37%	39%
BAC ET +	40%	43%
DE DEPUIS AU MOINS UN AN	27%	27%

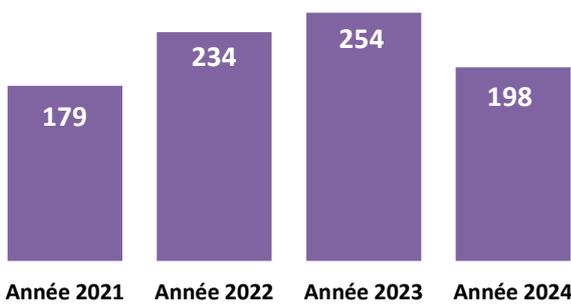
### Les entrées en formation des demandeurs d'emploi

Source : France Travail, fichier des entrées en formation.

Ces données sont constituées à partir des types d'informations suivantes :

- les Attestations d'Entrée en Stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation.
- les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES.
- les entrées en formation financées par la mobilisation du compte personnel de formation (données transmises par la Caisse des dépôts et consignations).

## RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE (aidés financièrement par l'Agefiph)

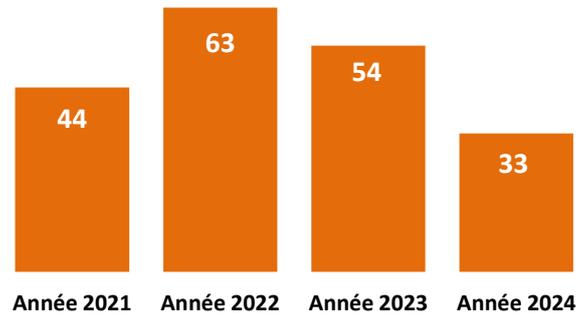


Évolutions 2024/2023

-22%

**Objectif :** l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

## RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION (aidés financièrement par l'Agefiph)



Évolutions 2024/2023

-39%

**Objectif :** l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionnalisation.

## RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES EN 2024

FEMMES	30%
- DE 18 ANS	38%
AGE MOYEN	24
20 SALARIÉS ET +	37%
- DE 10 SALARIÉS	46%

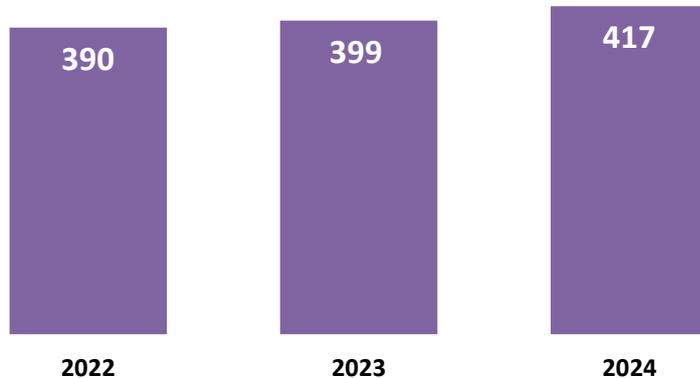
## RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES EN 2024

48%	FEMMES
33%	45 ANS ET +
38	AGE MOYEN
50%	20 SALARIÉS ET +

# La reconnaissance de lourdeur du handicap (RLH)

11

## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RLH (droits en cours à fin décembre)



### Évolutions 2024/2023

+5%



### La RLH

La Reconnaissance de la lourdeur du handicap (RLH) est une Reconnaissance administrative ouvrant droit à une aide financière pour les employeurs du secteur privé, les employeurs du secteur public industriel et commercial et les travailleurs non-salariés. Son objectif est de compenser financièrement les charges supportées par un employeur du fait des conséquences du handicap d'une personne sur son poste de travail, après l'aménagement optimal de celui-ci (aménagements technique, organisationnel et d'horaire). Les droits sont attribués pour 3 ans (sauf cas dérogatoires). L'Agefiph a la charge de l'attribution de la RLH et du versement de l'aide



### RLH en cours de validité à fin décembre 2024

417



## CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES DE LA RLH (droits en cours à fin décembre 2024)

REGION France

	REGION	France
FEMMES	26%	31%
50 ANS ET PLUS	62%	67%
BAC ET +	31%	39%
HANDICAP MOTEUR	27%	34%
HANDICAP MENTAL	22%	17%
TRAVAILLEURS NON SALARIES (TNS)	28%	32%
20 SALARIES ET +	39%	36%



## NOMBRE DE PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin décembre 2024)

	Nombre	Evol en 1 an
REGION	391	+17%
FRANCE ENTIERE	10 200	+15%
% REGION	3,8%	



## L'emploi accompagné

L'Agefiph soutient le développement de l'emploi accompagné aux côtés de l'Etat et du FIPHFP.

L'emploi accompagné est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail.



## CARACTERISTIQUES DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin décembre 2024)

	REGION	France
FEMMES	34%	40%
MOINS DE 26 ANS	np	38%
TROUBLES DU PSYCHISME	np	31%
TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME	np	20%
TROUBLES COGNITIFS	np	21%
DEFICIENCE INTELLECTUELLE	np	12%
DEFICIENCES MOTRICES	np	6%
AUTRES DEFICIENCES	np	10%

## SITUATION PAR RAPPORT A L'EMPLOI DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin décembre 2024)

	REGION	France
EN EMPLOI (en milieu ordinaire)	45%	50%
DONT CDI	51%	51%



## Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction (DEPAMS)

Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction de l'Agefiph porte sur le processus de délivrance des aides financières, depuis l'accès à l'information jusqu'à la réception de l'aide financière, en intégrant la simplicité des démarches, les délais et la satisfaction globale sur l'aide perçue. Ce dispositif vise à obtenir une vision fiable et actualisée des besoins et de l'appréciation des bénéficiaires finaux de l'action de l'Agefiph, employeurs privés ou personnes en situation de handicap. Ce dispositif est mis en place depuis janvier 2021. Il concerne toutes les aides de l'Agefiph.

Un questionnaire est adressé automatiquement à tous les bénéficiaires, personnes en situation de handicap et entreprises, un mois après le versement de l'aide de l'Agefiph.

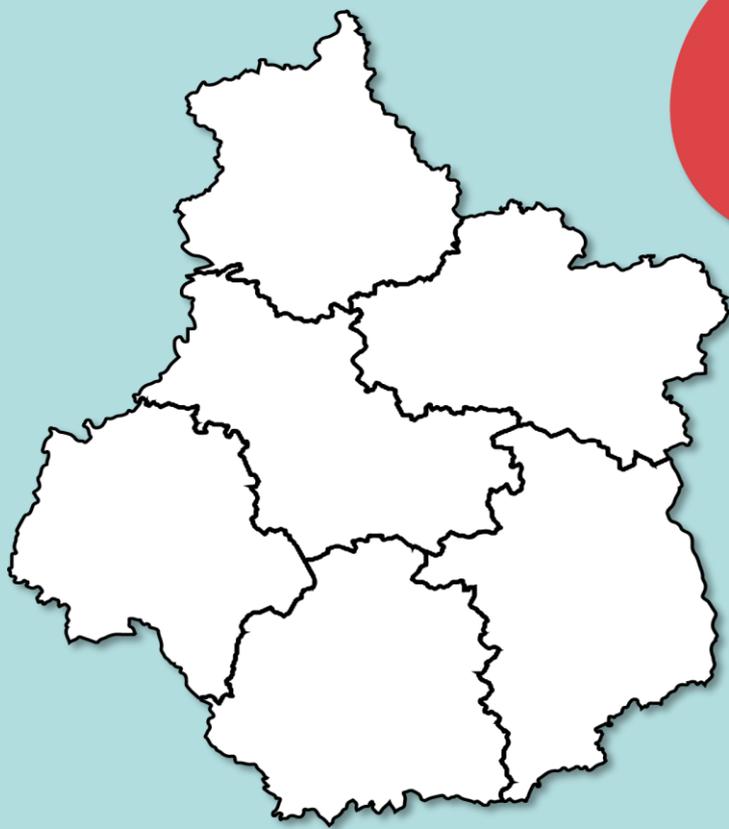
La méthodologie employée est mixte, questionnaire en ligne complété d'une passation par téléphone pour garantir l'inclusion et la représentativité de tous les publics.

Les enquêtes enregistrent un taux de participation très élevé puisqu'en moyenne, une personne sur deux et une entreprise sur trois y répondent.

**En 2024, près de 900 répondants se sont exprimés au niveau régional. Les résultats témoignent d'un niveau de satisfaction global élevé pour les personnes en situation de handicap comme pour les entreprises.**

## SATISFACTION DES BENEFICIAIRES DES AIDES DE L'AGEFIPH EN 2024

	PERSONNES HANDICAPEES		ENTREPRISES	
	Région	National	Région	National
Nombre de répondants	664	15 462	198	4 204
Taux de réponse	49%	51%	31%	29%
<b>SATISFACTION GLOBALE</b>	<b>97%</b>	<b>98%</b>	<b>100%</b>	<b>97%</b>
dont % tout à fait satisfait	81%	82%	78%	73%
<b>REPONSE DE L'AIDE / BESOIN</b>	<b>95%</b>	<b>95%</b>	<b>98%</b>	<b>98%</b>
dont % tout à fait utile	72%	72%	71%	71%
<b>FACILITE D'ACCES A L'INFORMATION</b>	<b>78%</b>	<b>76%</b>	<b>82%</b>	<b>84%</b>
dont % très facile	19%	22%	21%	19%
<b>DELAJ D'OBTENTION DE L'AIDE</b>	<b>95%</b>	<b>93%</b>	<b>96%</b>	<b>93%</b>
dont % tout à fait satisfait	61%	65%	60%	57%



DONNÉES  
LOCALES

	Effectifs DEBOE	Evol. N/N-1	Effectifs DETP	Evol. N/N-1	Part des DEBOE parmi les DE	Bénéficiaires de l'AAH*	% DEBOE
<b>NATIONAL</b>	<b>512 598</b>	<b>+8,0%</b>	<b>5 575 504</b>	<b>+2,3%</b>	<b>9,2%</b>	<b>129 336</b>	<b>25%</b>
<b>REGION</b>	<b>18 517</b>	<b>+16,4%</b>	<b>195 741</b>	<b>+0,3%</b>	<b>9,5%</b>	<b>4 892</b>	<b>26%</b>
18-Cher	2 135	+11,7%	21 306	-1,4%	10,0%	810	38%
28-Eure-et-Loir	3 222	+27,7%	32 262	+0,6%	10,0%	836	26%
36-Indre	1 832	+10,8%	14 573	-2,2%	12,6%	429	23%
37-Indre-et-Loire	3 635	+4,4%	48 571	+0,7%	7,5%	1 037	29%
41-Loir-et-Cher	2 747	+8,5%	23 251	+1,2%	11,8%	794	29%
45-Loiret	4 946	+30,0%	55 778	+0,8%	8,9%	986	20%

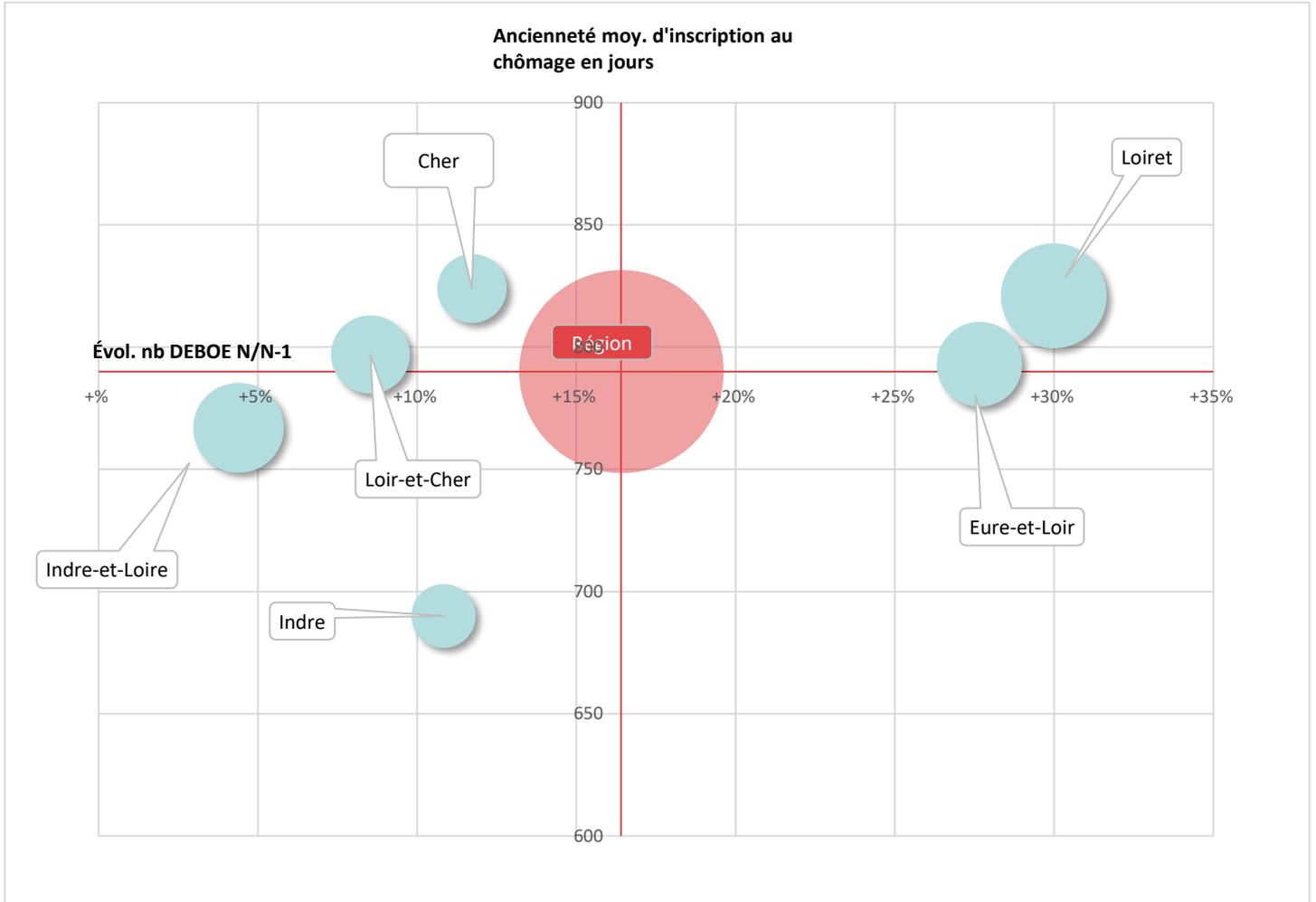
\* Lecture : au niveau national, 129 336 DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (avec ou sans autre titre de reconnaissance), soit 25% de l'ensemble des DEBOE.

Ancienneté moy. inscription au chômage en jours	DEBOE	Evol. N/N-1 en jours	DETP	Evol. N/N-1 en jours	Ecart BOE / TP en jours*
<b>NATIONAL</b>	<b>761</b>	<b>-65</b>	<b>621</b>	<b>-13</b>	<b>+140</b>
<b>REGION</b>	<b>790</b>	<b>-72</b>	<b>645</b>	<b>-8</b>	<b>+145</b>
18-Cher	824	-119	665	-21	+159
28-Eure-et-Loir	793	-75	646	-5	+147
36-Indre	690	-115	626	-21	+64
37-Indre-et-Loire	767	-87	658	1	+109
41-Loir-et-Cher	797	-21	658	-12	+139
45-Loiret	821	-59	627	-6	+194

\* Lecture : au niveau national, les DEBOE ont une ancienneté moy. au chômage de 761 jours, soit 140 jours de + que pour le TP.

Les 3 domaines prof. les + recherchés au niveau régional par les DEBOE	1, Serv. à la personne et à la collectivité		2, Support à l'entreprise		3, Commerce, vente et grande distribution	
	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE
<b>NATIONAL</b>	<b>120 446</b>	<b>23%</b>	<b>99 270</b>	<b>19%</b>	<b>60 411</b>	<b>12%</b>
<b>REGION</b>	<b>3 811</b>	<b>21%</b>	<b>3 635</b>	<b>20%</b>	<b>2 040</b>	<b>11%</b>
18-Cher	467	22%	421	20%	251	12%
28-Eure-et-Loir	707	22%	590	18%	338	10%
36-Indre	423	23%	344	19%	214	12%
37-Indre-et-Loire	757	21%	763	21%	421	12%
41-Loir-et-Cher	552	20%	559	20%	280	10%
45-Loiret	905	18%	958	19%	536	11%

\* Lecture : au niveau national, 23% des DEBOE soit 120 446 personnes, recherchent un emploi dans le domaine des services à la personne et à la collectivité.



## Évolution du nombre de DEBOE en un an (cat.A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription au chômage

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale (bulle rouge) selon deux axes d'analyse : en abscisse, l'évolution du nombre de DEBOE entre la période N et N-1, et en ordonnée l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours.

# La création d'activité aidée par l'Agefiph

Année 2024 - Agefiph

17

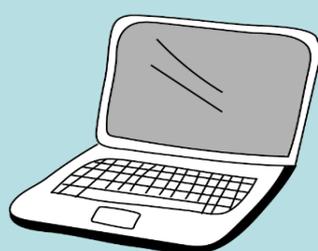
	Nb de créations d'activité BOE*	Evol. N/N-1	Nb créations pour 10 000 DEBOE**	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +
<b>NATIONAL</b>	<b>4 683</b>	<b>-11%</b>	<b>91</b>	<b>49%</b>	<b>37%</b>	<b>63%</b>
<b>REGION</b>	<b>150</b>	<b>-15%</b>	<b>81</b>	<b>52%</b>	<b>37%</b>	<b>64%</b>
18-Cher	20	-29%	94	45%	35%	68%
28-Eure-et-Loir	18	+13%	56	61%	39%	72%
36-Indre	23	+15%	126	48%	57%	48%
37-Indre-et-Loire	27	-33%	74	52%	22%	76%
41-Loir-et-Cher	20	-17%	73	50%	35%	67%
45-Loiret	42	-13%	85	55%	36%	59%

\* Nombre de créations aidées financièrement par l'Agefiph. BOE = Bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

# Les contrats en alternance aidés par l'Agefiph

Année 2024 - Agefiph

	Nb contrats d'apprentissage	Nb contrats de professionnalisation
<b>NATIONAL</b>	<b>4 972</b>	<b>940</b>
<b>REGION</b>	<b>198</b>	<b>33</b>
18-Cher	33	2
28-Eure-et-Loir	17	4
36-Indre	22	4
37-Indre-et-Loire	47	13
41-Loir-et-Cher	49	6
45-Loiret	30	4



 **[www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)**

Réalisation : Agefiph / Direction innovation évaluation et stratégie